MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE

Union-Discipline-Travail

Accord P177800

TERMES DE REFERENCE

SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES A MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME EDUCATIF DE BASE (PRSEB)

Décembre, 2025

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté le Plan Sectoriel du Secteur Éducation-Formation (PSE) qui détermine les orientations du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) jusqu'à l'horizon 2025. Ce PSE bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, la reconstruction de l'École Ivoirienne est devenue une exigence au regard des ambitions du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire sur le droit à l'éducation et de l'intérêt même des apprenants. Cette reconstruction a appelé la tenue d'un dialogue ouvert à tous les acteurs et partenaires sociaux et institutionnels de l'école afin de s'accorder sur un diagnostic, des engagements partagés, des réformes et des finalités de politiques éducatives. Les États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) ont été l'outil de ce dialogue inclusif pour co-construire le système éducatif national en plaçant « la réussite de l'apprenant au cœur de toutes les actions éducatives ». Les concertations organisées dans le cadre des EGENA ont pris fin et les recommandations ont officiellement été adoptées par le gouvernement en Conseil des ministres (mai 2023). Elles confirment les grands Programmes de réformes (dont la réforme des premiers apprentissages, la réforme du collège, la réforme de la gouvernance) qui sont déjà portées par le Plan Sectoriel de l'Education.

C'est dans ce cadre que l'Association Internationale pour le Développement (IDA-Banque mondiale) finance, conjointement avec le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE), une partie du PSE 2016-2025. Le financement s'élève à 425,35 millions de dollars (US$) et couvrira toute la période du PSE.

Cet accompagnement repose sur une approche de financement axée sur les résultats, visant à améliorer la performance et la durabilité du système éducatif. Il a conduit à la mise en place du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB), qui poursuit trois objectifs majeurs : (i)améliorer l'accès équitable aux services d'éducation et de santé scolaire dans l'enseignement de base ; (ii) renforcer la qualité des apprentissages afin d'assurer un enseignement efficace et adapté et (iii) optimiser la gouvernance et la gestion des performances tout au long de la chaîne de prestation des services éducatifs. Pour atteindre ces objectifs, le PRSEB s'articule autour de trois domaines de résultats.

Le PRSEB est structuré en deux composantes :

- La composante FPI (Financement de Programme d'Investissement) appelé Programme du Programme est mise en place pour fournir un soutien stratégique et financer les aspects clés qui permettront d'appuyer le MENA dans la coordination et la mise en œuvre du Programme et dont son exécution se fait selon les procédures de la Banque mondiale ;
- La composante PRSEB, de type PforR et dont l'exécution se fait selon les procédures nationales.

Ce Programme se veut une réponse à la problématique de la qualité de l'enseignement de base en Côte d'Ivoire. Il est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national.

Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un cabinet d'expertise pour la réalisation de cette enquête de satisfaction des bénéficiaires à mi-parcours du PRSEB.

2. LES INTERVENTIONS DU PROJET

Chacun des objectifs de l'Opération contient plusieurs Indicateurs Liés au Décaissement (ILDs) qui seront mis en œuvre par les Directions du MENA conjointement avec les Directions régionales et les écoles. Les liens entre le Programme (PforR) et le Projet sont définis par la figure1 ci-après.

Activités	Entités ressources
DR 1 : Accroître l'accès à l'éducation de base	
Mise en œuvre du paquet d'appui favorable à la santé, à la nutrition et au développement cognitif du jeune enfant	DMOSS
Mise en œuvre de la phase pré pilote de l'alphabétisation familiale, santé et nutrition	DAAJE/DCSPA
Planification et mise en œuvre des constructions scolaires	DCEP / DESPS
Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Education Inclusive	DELC
Mise en œuvre paquet d'appui minimum favorable à la rétention des filles au collège	DEEG / DOB
DR 2 : Améliorer la qualité de l'Education de Base	
Mise en œuvre du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages (Formation des enseignants)	DPFC
Mise en œuvre du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages (Distribution des manuels)	DPFC
Mise en œuvre de l'évaluation des apprentissages au primaire	DVSP
Mise en œuvre de la réforme des collèges	DPFC
DR 3 : Renforcer la gestion et l'obligation de résultats	
Renforcement de la planification et du suivi au sein du MENA	CAC
Renforcement de la gestion des ressources humaines	DRH
Mise en œuvre du Contrat d'Objectif et de Performance	SE COP
Evaluation standardisées des élèves au collège	DVSP

Les bénéficiaires de l'Opération sont :

- Structures centrales du MENA ;
- Directions Régionales du MENA (DRENA) ;
- Inspections de l'Enseignement Primaire et Préscolaire (IEPP) ;
- COGES ;
- Enseignants ;
- Elèves ;
- Communautés bénéciaires.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

3.1. Objectif général

L'objectif général de la mission consiste en la conduite d'une étude de satisfaction des bénéficiaires dans les zones et localités d'intervention du PRSEB.

Elle devra permettre à l'Opération PRSEB de disposer d'une vue globale et d'un point détaillé sur la satisfaction des bénéficiaires et de faire des recommandations dans le sens des améliorations à apporter.

3.2 Objectifs Spécifiques

En thème d'objectifs spécifiques, il s'agit pour chaque type d'intervention de :

- Identifier les besoins et attentes des bénéficiaires de l'Opération PRSEB ;
- Apprécier le degré de satisfaction globale des bénéficiaires de l'Opération PRSEB et des acteurs de mise en eouvre ;
- Evaluer le niveau de satisfaction en rapport avec certaines caractéristiques des bénéficiaires aussi bien pour le primaire, le collège que pour le préscolaire ;
- Analyser les forces et contraintes liées à la qualité des prestations de services délivrés dans le cadre de l'Opération PRSEB ;
- Connaître les motifs des insatisfactions enregistrées et faire des recommandations pour des améliorations.

4. RESULTATS DE LA MISSION

Il est attendu que la présente mission aboutisse aux résultats suivants :

- Des données issues de la collecte, traitées et mise à la disposition de l'UGP.
- Un rapport d'analyse détaillé présentant :
  - Le rappel du contexte, de la justification, des objectifs, des cibles et des zones d'intervention du PRSEB ;
  - La méthodologie d'exécution de l'étude ;
  - Les besoins et attentes des bénéficiaires du PRSEB ;
  - Le degré de satisfaction global des bénéficiaires ;
  - Le degré de satisfaction global des acteurs de mise en œuvre de l'Opération PRSEB ;
  - Le niveau de satisfaction des bénéficiaires en rapport avec certaines caractéristiques ;
  - Les facteurs des satisfactions et les motifs des insatisfactions qui ont été enregistrées ;
  - Des recommandations pertinentes des bénéficiaires.

5. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour la réalisation de cette étude de satisfaction de l'Opération PRSEB, un processus définit partant de la préparation et à la production du rapport d'analyse définitif devra être suivi. Il intègre un certain nombre de production en termes de livrable reparti de façon périodique.

L'approche méthodologique devra intégrer une dimension qualitative et une dimension quantitative. La dimension qualitative devra inclure des entretiens directifs, des focus group, etc.

Les interventions sont menées à l'échelle nationale. Toutefois, pour les activités ne s'étendant pas au niveau national, le consultant devra proposer un échantillon spécifique (régions vulnérables telles qu'identifiées dans le document du programme que sont : Kabadougou y compris le Folon, Bafing, Tchologo, Tonkpi, Haut-Sassandra, Agneby-Tiassa, Cavally, Guemon).

Les interviews se feront aussi bien par contact direct, en ligne à l'aide d'outils digitalisés, que par appel téléphonique.

L'échantillonnage devra prendre en compte une marge d'erreur d'au plus 10%.

Questions de recherche

L'objectif de ce projet est de mesurer et d'estimer le niveau de satisfaction des bénéficiaires tel qu'expliqué plus haut et ce faisant devra permettre de répondre aux questions de recherche suivantes :

Q1. À mi-parcours, les bénéficiaires du programme sont-ils satisfaits ?

Q2. Quels sont les points de non satisfaction des bénéficiaires ?

Q3. Les besoins et attentes des bénéficiaires sont-ils pris en compte dans ce programme ?

Q4. Quelles propositions font les bénéficiaires en rapport avec les réalisations du programme ?

Q5 Quels sont les facteurs explicatifs de la satisfaction et de la non insatisfaction des bénéficiaires ?

6. COMPETENCES REQUISES

6.1. Profil du Cabinet

Cet appel d'offre s'adresse aux bureaux et cabinets d'études ayant de solides expériences en enquêtes socioéconomiques et traitement de données, avec au moins dix (10) années de pratiques professionnelles, et deux (2) expériences avérées en matière d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ou d'enquêtes de perception des bénéficiaires.

Le cabinet devra disposer au minimum deux (2) expériences d'études ou d'enquêtes auprès des communautés aussi bien rurales que urbaines.

Il devra avoir deux expériences avérées de collecte de données au niveau du secteur éducatif ivoirien.

Il devra avoir réalisé deux missions de ce type financés par la Banque mondiale ou un bailleur de fonds multinational.

6.2. Profils des experts

Le cabinet devra disposer d'une équipe pluridisciplinaire. L'équipe d'experts devra à minima comporter un expert en statistique, un expert en planification et suivi-évaluation, un expert en éducation-formation et un sociologue.

- un **chef de mission**, de niveau au moins BAC + 4/5 ; justifiant d'au moins huit (8) années d'expérience générale, cinq (5) années en suivi-évaluation, quatre (4) année en matière d'enquêtes socioéconomiques ou d'évaluation de projet et ayant exécuté au moins deux (2) missions similaires (d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ou d'enquêtes de perception des bénéficiaires).
- un **Statisticien** de niveau au moins BAC + 4/5 en matière d'enquêtes socio-économiques, de constitution de base de données et d'analyses multi variées et ayant exécuté au moins trois (03) missions similaires;
- un **spécialiste éducation-formation**, de niveau BAC + 4/5, ayant au moins cinq (5) années d'expérience générale, une expérience d'au moins trois (3) ans et ayant participé à une évaluation de projet ou une enquête ménages ou de satisfaction des bénéficiaires ;
- un **sociologue**, de niveau BAC + 4, ayant au moins cinq (5) années d'expérience générale, une expérience d'au moins trois (3) ans en tant que sociologue et ayant participé à une évaluation de projet ou une enquête ménages ou de satisfaction des bénéficiaires.